

Vers un groupement européen de coopération

annemasse

Le 28e Congrès transfrontalier s'est tenu hier à Annemasse devant 400 adhérents et de nombreux élus, placé sous le signe de l'accord et de cette volonté d'aller de l'avant.

Une association qui compte aujourd'hui 30 500 membres et qui a dû faire face à de nombreuses mutations, comme celle des accords bilatéraux de 2002 avec une Suisse voisine qui n'appartient pas à l'Union européenne mais dont l'attraction est incontournable.

Car les particularités sont nombreuses : appartenir à trois législations différentes en constante évolution, dépendre d'un droit du travail helvétique... Le frontalier a dû faire face à tout cela. Sans parler de l'État français qui a oublié parfois de s'adapter.

Heureusement, petit à petit, les choses évoluent et bougent

« Des limites claires font de bons voisins », a rappelé Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral des affaires étrangères. « Nous avons un espace en commun, il faut le vivre ensemble. Nous avons un intérêt commun, nous devons le gérer d'une manière commune. Les relations avec l'UE sont bilatérales mais la Suisse veut s'engager dans des relations transfrontalières. Ces zones frontalières sont donc de véritables laboratoires bilatéraux. »

« Nous tournons un nouveau chapitre dans le projet d'agglomération. L'évolution est en marche de manière positive et les groupements locaux de coopération transfrontalière rendront encore plus concrètes toutes les actions », a rappelé Jean-Jack Queyranne. Pour le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Pierre Lellouche : « Il faut maintenant passer à

une frontière soudure. Ce n'est pas un dossier simple. Il n'avait pas encore été traité au niveau de l'État. »

Les actions à venir : un guichet unique dans les préfectures et des modules transfrontaliers à mettre en place.

« En cette période de crise, le frontalier ne doit pas être une valeur de réajustement face au chômage. Des solutions doivent être mises en place. »

Un congrès où on a beaucoup parlé des transports, de l'arrivée du Ceva car cette zone transfrontalière se construit politiquement mais aussi sur le terrain, pour le dynamisme du territoire.